

1er trimestre 2021

Un Doubs village

BULLETIN MUNICIPAL

« Je ne vois qu'un moyen de savoir jusqu'où on peut aller.
C'est de se mettre en route et de marcher. »
Henri Bergson

MAIRIE

6



- 3 Edito de M. le Maire
- 4 11 novembre
L'esprit de Noël au coeur du village
- 5 Membres extérieurs des comités consultatifs
Alerte sécurité dans les écoles
- 6 Travaux rue de la Chaussée
Sécurisation de la passerelle
Prolongement des voies douces de l'ERD
- 7 Viabilité hivernale
Le conseil municipal des jeunes
- 8 Compétence eau
- 9 Soutien aux commerçants
- 10 Tradition de Noël envers nos aînés
Le groupe scolaire a retrouvé sa plaque
- 11 Réactivation du CCAS
Article du groupe minoritaire
- 12 Une nouvelle image pour la commune
- 13 Le clin d'œil des photographes amateurs
État Civil
- 14 Coordonnées mairie
À retenir
Pour bien vivre ensemble



EDITO DU MAIRE

2020 s'est achevé avec son lot de questionnements, d'isolement, de confinement,... mais aussi de **solidarité** et de **fraternité**.

A l'orée de cette nouvelle année 2021, plus que jamais, l'ensemble de l'équipe municipale, souhaite à chacune et à chacun d'entre vous, une année plus apaisée. Qu'elle se remplisse de petits bonheurs à cueillir au jour le jour avec ceux que vous aimez et que vous rencontrerez. Nous vous souhaitons de mettre de la couleur et de la lumière dans vos vies comme l'équipe a su le faire avec joie, en habillant le cœur du village de la féerie de Noël !

Bien que la situation sanitaire ne nous ait pas facilité la tâche, avec notre investiture fin mai 2020, plusieurs projets de notre programme ont été mis en œuvre :

- Ouverture de la poste le samedi matin qui répond à un réel besoin.
- Réactivation du CCAS qui s'avère plus que nécessaire dans la période que nous traversons.
- Mise en place d'un panneau d'affichage (écran tactile) sur la façade de la mairie.
- Rapprochement avec la population par un système de communication en cours d'élaboration.
- Bouclage en cours de la piste cyclable à l'Espace Rive du Doubs.
- Etude et approbation des travaux sur les bâtiments de l'école pour la restauration scolaire. Le démarrage des travaux s'effectuera au cours du 2ème semestre 2021.
- Etude pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'Espace Rive du Doubs.
- L'inauguration de la fin des travaux de l'église a eu lieu le 2 Octobre, en présence de toutes les autorités politiques et ecclésiastiques. La situation sanitaire n'a pas permis de l'ouvrir au plus grand nombre.
- Nous avons également pu avancer les travaux d'enfouissement des réseaux secs rue de la Chaussée, (rue qui cristallise les impatiences...), la fin des travaux, arrêtés par les conditions climatiques, s'effectueront à la sortie de l'hiver.
- Nous effectuerons rue des Sauges des travaux sur le réseau potable en début d'année.

Pour cette année 2021, nous avons à cœur à travers nos différents projets de continuer d'améliorer la vie du village. Nous souhaitons ardemment une reprise normale du tissu économique et que les différentes associations reprennent leurs activités pour l'animation de notre «Doubs Village».

Soyez assurés de notre dévouement et de notre volonté à être proches de vous.

Meilleurs vœux à tous pour cette année 2021.

Le Maire, Georges Cote Colisson

L'ESPRIT DE NOËL AU COEUR DU VILLAGE

Aucun nuage n'aurait dû troubler le bonheur de la période de Noël. Si crise sanitaire et coronavirus ont fait une ombre au tableau, nous avons voulu vous offrir un peu de magie.

Un investissement certain dans l'animation autour de notre mairie ! Un groupe composé cette année d'élus et de quelques conjoints bénévoles, a œuvré pour apporter l'esprit de Noël au centre du village.

Afin de faire perdurer cette belle expérience et qu'elle devienne une tradition, pour les prochaines années, **nous vous invitons à nous rejoindre pour consolider notre équipe.**

Un projet de concours des plus belles illuminations et décorations impossible en cette année 2020 est reporté à **décembre 2021**. Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année.

Ingrid Sauvageot
Mathilde Coste

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

C'est en comité restreint, Covid 19 oblige, que l'hommage aux morts pour la France a été rendu au monument ce 11 novembre 2020.

C'est il y a 100 ans, le 10 novembre 1920, deux ans après la fin de la Grande Guerre, que dans la citadelle de Verdun, Auguste Thin, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillettes rouges et blancs sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants, un parmi des milliers qui est devenu le Soldat Inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voutes de l'Arc de Triomphe. Cette mémoire vit dans chaque commune, dans chaque monument aux morts.

« 8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champ d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement nous les honorons. » Hommage à tous les morts pour la France.

Françoise Henriët



MEMBRES EXTÉRIEURS DES COMITÉS CONSULTATIFS

Nous vous avons présenté, dans le précédent numéro du bulletin municipal, la place des élus au sein des comités consultatifs. Nous vous proposons maintenant de faire connaissance avec les membres extérieurs au conseil municipal qui composent ces comités. Merci à tous pour leur engagement à nos côtés pour la commune.

Comité consultatif Forêt - Environnement :

Floriane Buttefey, Marie-Claude Bulliard, André Clerc, Philippe Levieux, Edith Simon, Pierre Girard (Office National des Forêts)

Comité consultatif Urbanisme :

Marie-Claude Bulliard, Christian Callier

Comité consultatif Éducation – Jeunesse :

Marie-Claude Bulliard

Comité consultatif Vie Associative - Animation :

Enzo Pezzoli, Quentin Vallet, Jean-Pierre Drezet, Christine Cléro, Angelo Totaro

Comité consultatif Sécurité :

Michel Crépiat

Comité consultatif Économie :

Sylvie Dabère

Comité consultatif Finances :

Colette Crépiat, Philippe Jeannin

Comité consultatif Travaux – Voirie - Patrimoine :

Christian Deisz, Jean-Pierre Drezet, Philippe Levieux, Yvan Invernizzi, Christophe Vieille-Petit

CCAS (Centre communal d'Action Sociale)

Sylvie Barthe, Jean Barthod Michel, Marie-Claude Bulliard, Nathalie Gurgey, Yves Leclerc, Marianne Tempesta



ALERTE SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES

C'est le mardi 15 décembre 2020, à 9h08 précises, que les 250 000 élèves des écoles, collèges et lycées de l'académie de Besançon ont été soumis à un exercice de mise en sécurité. L'objectif de cet exercice est de

développer une culture de la sécurité dans les établissements scolaires, d'exercer les élèves et l'ensemble des personnels à être réactifs dans les plus brefs délais lors du déclenchement du plan particulier de mise en

sûreté attentat intrusion (PPMS AI).

Tout s'est bien passé dans les écoles de Doubs. Calme et efficacité ont été les maîtres mots.

Françoise Henriët

POINT SUR LES TRAVAUX DE LA RUE DE LA CHAUSSÉE

Suite à un problème d'approvisionnement sur l'ensemble du pays en câble électrique pour les opérations d'éclairage public et de réseaux secs, le chantier de la rue de la Chaussée a été retardé d'un mois et demi. C'est pour cette raison que le SYDED (syndicat d'énergie du Doubs) a priorisé la réalisation, avec l'entreprise Vermot de Gilley, des traversées de route.

La reprise de l'aménagement de la rue de la Chaussée sera mise en œuvre au début du printemps 2021.

Une remise en état partielle de la chaussée a été réalisée afin de permettre aux riverains de passer l'hiver sereinement. Cette option évite des coûts de travaux supplémentaires.

Sébastien Billot



PROLONGEMENT DES VOIES DOUCES DE L'ERD (ESPACE RIVES DU DOUBS)

Pour avancer sur les projets de voies douces sur notre commune, il était indispensable d'avoir eu cette logique de continuité devant l'Espace des Rives du Doubs. Il s'agissait de sécuriser cet espace cyclo-voiture en le réaménageant afin que cyclistes et piétons ne traversent plus le parvis.

Chacun pourra ainsi se promener, se déplacer sans avoir le sentiment de ne pas être à sa place et gêner les autres.

L'emplacement de cette voie a été retenu pour se situer dans le prolongement des portions existantes et en bordure du lit du Doubs. Les travaux ont débuté fin octobre, ils ont été réalisés par l'entreprise Vermot et l'entreprise Balossi - Marguet pour l'éclairage.

Les haies d'arbustes ont été retirées et replacées dans la fouleée pour délimiter le parking du Dojo. La préparation s'est achevée en décembre 2020.

Sébastien Billot



SÉCURISATION DE LA PASSERELLE

Suite à la montée dangereuse de l'eau et au débordement fréquent du lit du Doubs, la passerelle doit être régulièrement fermée à son usage de voie douce. Pour sécuriser au mieux ce passage nous avons fait installer dernièrement une barrière de chaque côté. Elle sera maintenue par un cadenas de type pompier. Ce moyen de fermeture a été également envisagé à cause de l'incivisme de certains qui déplaçaient les barrières de sécurité mises à cet effet.

Ces ouvrages, qui s'intègrent parfaitement au style de la passerelle, ont été soigneusement réalisés par l'entreprise de ferronnerie Vuittenez Didier de Chaffois.

Sébastien Billot

VIABILITÉ HIVERNALE

L'hiver est arrivé et la commune de Doubs est soucieuse de la qualité du déneigement, afin d'éviter au maximum les désagréments pour les automobilistes, les cyclistes et les piétons lors de leurs déplacements.

C'est pour cela qu'un plan de viabilité hivernale est mis en place.

En cas de chutes de neige inférieures à 5 cm, le plan vert est déclenché. L'intervention des engins de déneigement sera réalisée sur les rues principales (rue de Saint Loup, rue de la Chaussée, rue du Puits, rue des Champs d'Anis ainsi que sur la zone commerciale) et également sur les axes difficiles (Champ du Clos, quartier du Crêt et Zone Artisanale).

Lorsque les chutes de neige sont plus importantes, c'est le plan noir qui est déclenché et le déneigement sera effectué sur l'ensemble de la voirie communale, sur les places et trottoirs.

Il paraît important de rappeler que le stationnement sur la voie publique, sur les places de stationnement en bord de ces mêmes voies est interdit entre 3 heures et 8 heures le matin, en cas de chutes de neige, en vertu de l'arrêté municipal du 14 décembre 2012.

UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES À DOUBS, C'EST POUR 2021 !

Nous avons inscrit dans notre programme, notre volonté de créer un espace de parole et d'action dans lequel les enfants pourraient être associés à la vie locale, avec la mise en place d'un **Conseil Municipal des Jeunes**. Apprentissage de la démocratie grandeur nature, il s'adressera aux enfants de Doubs, dans un premier temps, les élèves des classes de CM1 et CM2. **L'élection** pourra avoir lieu **en mars**.

La présentation de ce projet, correspondant au programme scolaire d'Enseignement Moral et Civique, se fera en lien avec les enseignants, et sera l'occasion de **sensibiliser les enfants au fonctionnement de la démocratie**, de fixer la date de l'élection, de distribuer à chacun sa carte d'électeur, de faire acte de candidature... Deux élus seront chargés du suivi et les parents des enfants élus seront informés très régulièrement du fonctionnement, des actions menées au sein de ce conseil, de tous les tenants et aboutissants.

Le CMJ aura son budget dédié et des projets spécifiques y seront menés, choisis par les enfants pour **répondre à l'intérêt collectif**. Les projets pourront concerner la citoyenneté, la culture, l'environnement, la solidarité, les loisirs...

Vous êtes en CM1 ou en CM2, vous pouvez commencer à réfléchir à votre éventuelle candidature.

Françoise Henriët

Il est bon également de rappeler que le stationnement sur les bandes et pistes cyclables ainsi que sur les trottoirs est interdit quelque soit la saison.

L'arrêté municipal du 14 décembre 2012, stipule que les propriétaires et les locataires doivent déneiger les trottoirs en limite de propriété et qu'il est défendu de déposer sur la rue, les trottoirs, les places et esplanades la neige ou la glace provenant des propriétés privées.

C'est en respectant ces règles que le déneigement pourra être réalisé de façon optimum et ainsi répondre aux attentes de toutes et de tous.

Doubs est une commune de moyenne montagne, il est donc normal que la neige tombe en hiver.

Laurent Petit



LE TRANSFERT DE COMPÉTENCE DE L'EAU POTABLE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PONTARLIER (CCGP) : OÙ EN SOMMES NOUS ?

Actuellement notre commune est responsable de la distribution de l'eau potable. Pour 2019 cela représente un volume de 163 309 m³ d'eau distribuée grâce à un réseau de 23 398 mètres linéaires. La commune facture 1020 compteurs dont les 4 plus importants représentent un peu plus du quart de l'eau vendue. Le foyer moyen de Doubs (de trois personnes environ) consomme donc 120 m³ par an au tarif de 1.1366 € /m³ (+35 € de compteur).

La loi NOTRe nous oblige à transférer notre compétence communale de distribution de l'eau à la CCGP au 1er janvier 2020. Mais face aux demandes de nombreuses communes, le législateur a prévu le report de l'échéance à 2026 en demandant l'avis à chaque commune. Ce report est possible selon le mécanisme de minorité de blocage (il faut que 25 % des communes membres représentant 20 % de la population de l'intercommunalité votent le report). Les différentes communes de la CCGP avaient jusqu'au 31/12/2020 pour se prononcer.

Nous tenons à ce report parce que nous pensons que l'eau est une nécessité indispensable à chaque

foyer et que chaque commune doit maîtriser sa distribution et son prix, non pour l'exploiter mais pour en faire un bien à entretenir et à rendre le plus accessible à tous.

Cela nous oblige à une connaissance parfaite de notre réseau de distribution, à son entretien permanent, à la recherche continue des fuites pour améliorer notre rendement et à la limitation des gaspillages et consommations démesurées en période de restriction. Grâce au travail des équipes précédentes, nous en avons acquis la compétence, le souci et la maîtrise.

L'analyse de l'étude de transfert que nous a proposée la CCGP nous amène à remettre en cause ses conclusions car cette étude est partielle, construite à charge et pour partie erronée. D'autre part nos différentes discussions en commissions et contacts communautaires, ne nous ont pas permis de comprendre les enjeux sinon que cette étude conclue sur l'augmentation inéluctable du tarif de l'eau à 2.55€ en 2026 au lieu de 1.41€ aujourd'hui et nous questionne sur l'absence de préparation de ce transfert.

Nous proposons donc que la CCGP prenne le temps

nécessaire à une mise à plat complète des tenants et aboutissants de chaque commune pour bien mesurer et étayer collectivement les investissements nécessaires et utiles à tous.

Ce temps doit permettre une vraie construction communautaire, c'est-à-dire un travail en commission communautaire « eau » qui soit pédagogique, éclairant et validé par chaque commune.

Ce temps pourra être favorable à la CCGP pour trouver les compétences nécessaires à ce challenge tant sur le plan technique, que sur le plan de l'encadrement, dans le respect des conditions de recrutement du personnel.

Quoiqu'il se passe nous serons obligés de nous investir de plus en plus pour l'eau potable : ce bien précieux doit rester contrôlé par l'ensemble des élus au service des citoyens afin qu'il remplace et ne devienne pas une marchandise spéculative.

Guy Reynard

RAPPEL DES COMPÉTENCES ACTUELLES DE LA CCGP

La production de l'eau a été confiée à la CCGP depuis 2007, elle gère donc les 8 puits de captage dont trois en cours de construction (Doubs 2 et Dommartin 2 et b3) et les ouvrages de transfert.

Elle est en charge de l'évolution de la ressource et de sa protection. Ce sont 3 millions de m³ qui ont été produits en 2019 dont environ 200 000 m³ pour Doubs. Nous devons nous préoccuper de cette ressource car les enjeux sont importants et le travail nécessaire, tant en terme de besoin que de qualité, face aux défis que sont le changement climatique, l'évolution démographique, la gestion et la protection de la ressource. Nous voyons déjà que le coût de la production de l'eau en 10 ans, a augmenté de 55 % passant de 0.18 € à 0.28 €/m³.

De même et depuis 2003, la CCGP gère l'assainissement et en particulier la station d'épuration d'une capacité de 53 000 équivalents habitants située sur notre commune. De plus elle est en charge des 17 postes de relevage et refoulement, des 30 km de collecteurs entre communes et de 300 km d'égouts dont la moitié n'est pas encore en séparatif. Des investissements importants seront nécessaires pour rester dans les normes d'épuration et portent en particulier dans la réalisation d'un bassin d'orages (17 millions €) pour permettre le maintien du déversement des eaux traitées dans le Doubs mais aussi sur la rénovation des réseaux non séparatifs (plus de 100 km à Pontarlier). Nous nous devons d'assumer les choix de nos prédécesseurs même si ceux-ci nous obligent à investir fortement maintenant pour limiter la pollution. Pour information le tarif de l'assainissement a doublé de 2003 à 2020 passant de 0.90 à 1.80 €/m³.

Nous devons donc rester mobilisés pour comprendre les enjeux de notre intercommunalité et dialoguer en permanence avec elle pour assurer un avenir global et durable de l'eau, de la production à son épuration : notre bien commun.

Guy Reynard

SOUTIEN AUX COMMERÇANTS

L'équipe municipale soutient ses commerçants. À ce titre, il a été décidé le versement d'une subvention exceptionnelle de 10.000 € à l'Association des Commerçants de Doubs, destinée à l'ensemble des commerçants, adhérents ou non à l'association. N'oublions pas que chacun d'entre nous peut soutenir le commerce local en privilégiant les achats de proximité !

Karine Bruchon



TRADITION DE NOËL ENVERS NOS AÎNÉS

Chaque année, début décembre, avait lieu le traditionnel repas des aînés ou la remise d'un cadeau à ceux qui ne pouvaient pas se déplacer pour participer au repas.

En cette année 2020, si particulière, ce moment convivial tant attendu n'a pu avoir lieu, pour les raisons que tout le monde connaît, les protocoles sanitaires ne le permettaient pas. Malgré tout, le conseil municipal a tenu à pérenniser cette tradition et d'honorer les plus

âgés. Il a été décidé de faire un geste plaisir en remettant à ceux qui le souhaitaient, un panier gourmand.

Il est bien certain que cela ne remplace pas le plaisir de se retrouver et de partager un moment de convivialité, mais le maintien de leur bonne santé en dépendait. Les plus en forme sont venus retirer ce modeste cadeau à la mairie où nous avons organisé une permanence. Les autres ont reçu le leur, apporté par un conseiller municipal à leur domicile,

dans le plus grand respect des gestes barrières. Ce fut également l'occasion de leur rappeler qu'ils peuvent compter sur l'équipe municipale en cas de besoin.

Il nous faut espérer que la situation sanitaire va s'améliorer et que nous pourrons reprendre la belle tradition de ce repas de Noël dès cette année.

Ghislaine Rolot

L'ÉCOLE A RETROUVÉ SA PLAQUE

C'est le samedi 23 novembre 2003 que la plaque « **Groupe scolaire Gaston Dubiez** » a été dévoilée. « Egarée » pendant une dizaine d'année, elle a retrouvé sa place sur le fronton de l'école début novembre 2020. Le nom du groupe scolaire a été choisi par le conseil municipal et les enseignants de l'époque pour rendre hommage à Monsieur Dubiez.

Ce dernier a enseigné à l'école de Doubs de 1956 à 1968 ; il a ensuite été élu Maire du village, de 1971 à 1977.

Au cours de ce mandat, il a œuvré pour la construction du groupe scolaire actuel. Les classes se trouvaient

alors dans des bâtiments préfabriqués très énergivores.

Il fut ensuite conseiller municipal de 1977 à 1983 et adjoint au Maire de 1983 à 1989.

Nous avions prévu une cérémonie officielle au cours de laquelle la plaque aurait dû être découverte. Malheureusement, le second confinement ne nous l'a pas permis ! Ce sera partie remise.

Françoise Henriët



RÉACTIVATION DU CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Le CCAS a été réactivé, le conseil d'administration élu en juin s'est réuni deux fois. Il s'agit :

- D'accompagner, d'orienter les personnes qui en ont besoin vers les structures qui sont à même de les aider à résoudre leurs problèmes.
- D'apporter une aide ponctuelle en cas de besoins urgents.

Le CCAS s'adresse aux familles, aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, à toute personne fragile, dépendante, démunie. Ces personnes peuvent se faire connaître en appelant la mairie, elles seront reçues en toute confidentialité.

Nous avons rencontré les travailleurs sociaux présents sur la commune et nous travaillons en étroite collaboration avec leurs services.

« Le logement d'abord », qu'est-ce que c'est ?

« Le logement d'abord » est une politique nationale portée par le département du Doubs et l'Etat. Elle vise la mobilisation du parc privé à des fins sociales via l'intermédiation locative. Les 3 piliers du Logement d'abord sont :

- **La mobilisation des bailleurs privés** invités à s'inscrire dans un acte solidaire tout en s'assurant une simplicité, une sécurité et une garantie dans la gestion de leur bien et des avantages fiscaux et financiers. (Déduction spécifique sur les revenus fonciers, couverture des impayés de loyers, assurance dégradation...)
- **Une gestion locative rapprochée** qui vise à favoriser l'accès et le maintien dans le logement de personnes en situation de précarité financière et sociale assurée par l'association SOLIHA AIS (SOLIDaires pour l'HAbitat, Agence Immobilière Sociale) qui assure une gestion de proximité du logement et l'accompagnement du locataire sur la durée du bail.
- **Un accompagnement adapté** aux besoins du ménage et visant son autonomie.

Pour plus d'informations, si vous avez un logement à louer ou si vous êtes en recherche de logement, vous pouvez rencontrer une conseillère juriste qui vous donnera les informations et les renseignements nécessaires, en fonction de chaque situation. Mme Maire tient une permanence les jeudis matins dans les locaux de la CCGP (Communauté de Communes du Grand Pontarlier) à Pontarlier.

Pour prendre rendez-vous à l'ADIL 25 (Association Départementale d'Information sur le Logement) : 03 81 61 92 41

Françoise Henriët

EXPRESSION DES CONSEILLERS DU GROUPE MINORITAIRE

Nous avons interpellé la majorité à chaque conseil municipal sur deux dossiers d'importance prêts depuis le printemps :

- Des disponibilités sur le budget eau et pas de travaux d'amélioration du réseau en 2020 alors que l'enjeu est très fort pour notre territoire. 6 mois après, des travaux rue des Sauges seraient enfin envisagés en 2021 !

- Le chantier de la rue de la Chaussée retardé avec la suppression de la bande cyclable. Nous regrettons que celui-ci ne soit pas abouti avec des dépenses supplémentaires destinées à une deuxième couche de roulement provisoire. Dans notre région, était-il pertinent de lancer des travaux mi-novembre ?

Dans l'intérêt de tous, nous souhaitons que les activités, tant économiques qu'associatives, reprennent dès que possible, avec l'appui des plans de relance, en s'adaptant au contexte sanitaire.

Nous vous présentons nos meilleurs voeux de santé, bonheur et réussite à tous.

Le groupe minoritaire :
Florence Rogeboz,
Fabrice Bruillard,
Catherine Leclercq,
Vincent Fleurot,
Audrey Invernizzi.

UNE NOUVELLE IMAGE POUR LA COMMUNE

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous avons commencé à revoir la communication car informer est la base de la démocratie : citoyens informés, citoyens pouvant choisir.

Tout d'abord, vous avez pu remarquer depuis quelques temps **le nouveau logo de la commune**, qui a été élaboré avec l'aide d'Agathe Pourchet de l'agence Fovéa. Il est inspiré par les silhouettes des bâtiments de la mairie et de l'église, ainsi que par le cours du Doubs au centre de notre village. Sa couleur verte a été choisie pour rappeler notre environnement, à la fois pastoral et forestier.

Un écran tactile d'affichage numérique a été installé fin octobre sur la façade de la mairie. Sa principale fonction est de répondre à l'obligation pour la commune d'afficher certains documents officiels (arrêtés, permis, bans de mariage, etc.). La solution en place jusqu'à maintenant, sur la façade du CAL, ne suffisait plus pour respecter cette obligation. D'autres contenus seront ajoutés régulièrement afin d'informer les passants, réguliers comme occasionnels, de l'actualité de la commune.

Vous avez reçu fin novembre un courrier vous invitant à vous inscrire **au nouveau système d'alerte par SMS** que nous avons

mis en place. Ce moyen de communication sera utilisé en cas d'alertes météo (inondations, tempêtes, canicules...), d'alertes sanitaires (qualité de l'eau...), ou autres alertes importantes. En parallèle, nous continuons à mettre en place **différents moyens de communication** afin que chacun puisse recevoir les informations communales par le média qu'il préfère : bulletin trimestriel papier, lettre d'information par email, réseaux sociaux. Récemment une page Facebook et un compte Instagram ont été ouverts : retrouvez-nous sous le nom @doubs.la.commune

Prochainement, **la refonte du site internet de la com-**

mune sera entreprise. La version actuelle n'est en effet pas adaptée à une utilisation mobile, et l'accès aux informations les plus recherchées a besoin d'être simplifié. Il sera également plus simple à mettre à jour et à alimenter en nouveau contenu. Vous pouvez d'ores et déjà y retrouver les compte-rendus des conseils municipaux

C'est dans cet esprit de nous adapter aux souhaits de chacun, et dans une approche écologique, que vous pourrez choisir dès le prochain numéro de ne plus recevoir que la version numérique du bulletin municipal.

Yannick Blondeau



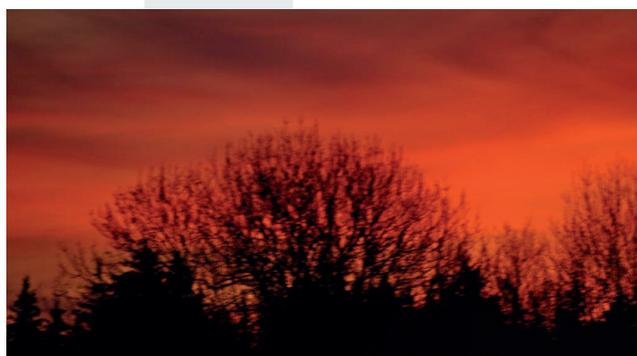
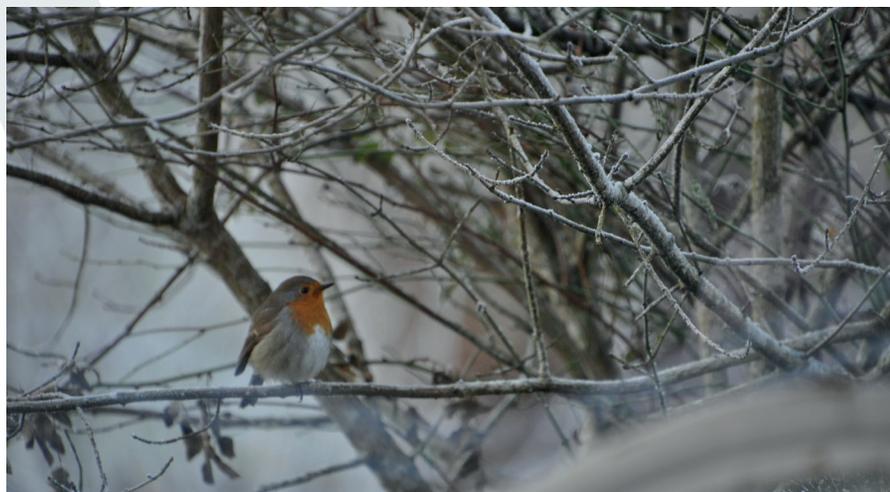
INSOLITE !

Fin octobre, le feu tricolore situé rue de la Chaussée a connu une panne. La responsable : une limace qui a provoqué un court-circuit qui a détruit la plaque électronique.

Les réparations ont été effectuées et le coffret a été étanchéifié !

LE CLIN D'OEIL DES PHOTOGRAPHES AMATEURS

Cet espace est le votre!



ÉTAT CIVIL

Naissances :

Le 6 octobre 2020 : Livio de Boris BROCARD et de Magali DAN

Le 29 octobre 2020 : Eyden de Maxime CHAOURS et de Sabrina RAHIS

Le 13 novembre 2020 : Ange de Alexandre TISSOT et de Emilie RENAUD

Le 19 novembre 2020 : Paul de Robin MARMIER et de Elodie BIANCANIELLO

Le 25 novembre 2020 : Yaé de Yohann PARRIAUX et de Hélène POULET

Le 1er décembre 2020 : Emile de Charles BAUMONT et de Laurie GENRE

Décès :

Le 12 novembre 2020 : Alphonse CLERC (86 ans)

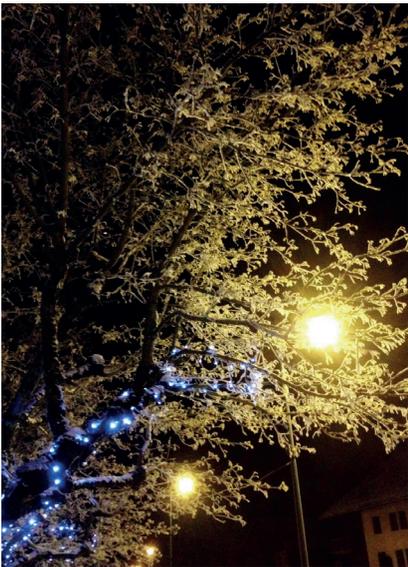
Le 16 décembre : Paul ROSSIER (80 ans)

Le 17 décembre : Alphonse THIÉBAUD (79 ans), maire de Doubs de 2001 à 2008

Le 19 décembre : Claude TISSERAND (75 ans)



L'ESPRIT DE NOËL AU COEUR DU VILLAGE







Mairie de Doubs
6 Grande Rue – 25300 DOUBS
Tel : 03.81.46.51.40
www.commune-de-doubs.fr

Ouverture :
Lundi – Vendredi : 9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi : de 10h à 12h

À RETENIR

Le recensement de la population, initialement prévu en janvier 2021, est reporté à janvier 2022 en raison de l'épidémie de Covid 19

Permanence de la police à Doubs : le Commandant Trousseau sera présent en mairie pour vous rencontrer le 09 février 2021 de 10h à 12h

Pour bien vivre ensemble :

- Les chiens doivent être tenus en laisse (*arrêté du 29/09/2015*)
- Les déjections canines doivent être ramassées par les propriétaires des chiens
- Le stationnement est interdit sur les trottoirs